

« Enfin la reprise des brocantes : du matériel pour ma classe l'an prochain! »



© Photo by mika-baumeister on Unsplash

Rares sont les professions où les employé-e-s apportent du matériel de chez eux-elles. Pourtant, qui n'a jamais été interpellé-e par un-e proche d'enseignant-e ou un-e prof? « Tu me gardes les pots de yaourt! », « T'aurais pas du tissu ou de la laine en trop? ». Les annonces d'instits sur les réseaux sociaux fleurissent : recherche livres, jeux, mobilier, matériel de bureau gratuit ou à petits prix! Car certain-e-s vont même jusqu'à dépenser leurs deniers pour acquérir des fournitures afin d'aménager leur classe ou de mener des projets avec leurs élèves. Il est courant de croiser des enseignant-e-s sur des brocantes, véritables cavernes d'Ali Baba!

Les écoles et les classes devraient être dotées d'équipements de base. Pourtant, quand arrivent de nouveaux-nouvelles enseignant-e-s, ils-elles constatent, souvent, que le matériel qui s'y trouve

est abîmé, vieillot ou manquant. Il arrive que des classes soient vidées par leurs ancien-ne-s locataires qui ont emporté leurs biens. Les professeur-e-s doivent alors bidouiller et, parfois, mettre la main au portefeuille pour combler les manques. C'est sans compter le matériel informatique nécessaire à domicile et tous les consommables s'y rattachant. Depuis 2019, les enseignant-e-s perçoivent une prime informatique annuelle de 100€. Qui pourrait prétendre aujourd'hui (et encore plus à la suite de la crise sanitaire) qu'un ordinateur, une imprimante ou un scanner ne constituent pas des éléments indispensables au métier? Et comment justifier que cet équipement n'incombe pas aux écoles plutôt qu'il soit de la responsabilité de chacun-e, à coups de « primes »?

Depuis la circulaire 7134¹ de mai 2019, pour rencontrer l'ambition de la gratuité de l'école, plus aucune fourniture sco-

laire ne doit être apportée par les parents à la rentrée scolaire. C'est une subvention annuelle augmentée à 60€ par élève (uniquement en maternelle pour le moment) qui permet leur achat. Dans ce budget, les enseignant-e-s doivent penser leurs emplettes pour l'année scolaire complète, comprenant les classeurs, les outils scripteurs, les jeux, le matériel artistique, les ingrédients de cuisine... Mais il peut aussi servir pour les sorties culturelles ou les séjours. En passant une commande en mai-juin pour l'année scolaire suivante, les enseignant-e-s doivent largement anticiper l'acquisition de matériel et l'ensemble des activités. Et ce, sans nécessairement connaître le nombre d'élèves présent-e-s en classe ou dans le cycle, les projets menés, les sorties organisées en écho aux besoins qui jailliront... Ce montant doit être dépensé pour le 31 janvier de l'année suivante, sinon il est perdu et doit être remboursé. Peu de place laissée à ce qui se passera réellement dans la vie de la classe et, encore moins, aux imprévus qui jalonnent une année d'école! La réalité se trouve figée au travers du matériel avant même que la rentrée n'ait lieu. Ce fonctionnement empêche de faire des choses différentes, de se laisser porter par les envies, de s'éloigner de ce qui avait été réfléchi en amont. Ou de simplement vivre avec son groupe classe! De plus, les contraintes de ges-

ET SI À L'ÉCOLE, DANS LES SALLES DES PROFS EN PARTICULIER, NOUS N'ENTENDONS PLUS CERTAINES PHRASES! C'EST AUTOUR DE CETTE IDÉE QUE S'ORGANISE CETTE CHRONIQUE MENSUELLE : UNE IDÉE TOUTE FAITE À CONTRADIRE, UNE AFFIRMATION SI SOUVENT RÉPÉTÉE QU'ELLE S'ANCRE EN NOUS SANS RÉELS FONDEMENTS. UN TEMPS POUR S'ARRÊTER SUR CES PHRASES... POUR LES RÉFLÉCHIR, LES QUESTIONNER ET OUVRIR LA DISCUSSION!

1/ Circulaire 7134 « mise en œuvre de la gratuité scolaire eu niveau maternel » : [http://enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207134%20\(7378_20190517_104126\).pdf](http://enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207134%20(7378_20190517_104126).pdf)

IL ARRIVE MÊME
QUE CERTAINES CHOSSES,
EMPLOYÉES PONCTUELLEMENT
OU OCCASIONNELLEMENT, SE
RETROUVENT EN PLUSIEURS
EXEMPLAIRES DANS L'ÉCOLE
(ROGNEUSES, AGRAFEUSES DE
COMPÉTITION, PROJECTEUR,
MATÉRIEL CRÉATIF...).

tion s'imposant aux écoles, les enseignant-e-s sont, dans la majorité des cas, tenu-e-s de passer commande via un fournisseur déterminé par un marché public. Le choix y est limité à son seul catalogue. Cela impose un processus de commande informatisé rendant l'exercice fastidieux pour certain-e-s. Sans parler du risque de standardisation des activités proposées aux enfants. Si tout le monde choisit au même endroit, parmi le même matériel... Quelquefois, il faut combler les manques avec des achats effectués ailleurs. Ceux-ci seront, peut-être, remboursés par l'école, si elle y est autorisée administrativement ou en a les moyens.

Le matériel revêt donc des questions financières et organisationnelles qui ont des conséquences directes sur les plans pédagogiques et pratiques. Dans la majorité des cas, le matériel est plutôt pensé individuellement, par chaque enseignant-e, que collectivement. Il arrive même que certaines choses, employées ponctuellement ou occasionnellement, se retrouvent en plusieurs exemplaires dans l'école (rogneuses, agrafeuses de compétition, projecteur, matériel créatif...). L'idéal serait que les besoins en matériel et matériaux soient réfléchis de manière globale pour l'école, que celle-ci dispose d'un stock où chacun-e aurait la possibilité de se servir en fonction des projets de la classe, que des mutualisations se renforcent et que des budgets restent disponibles en cours d'année pour répondre à ce qui se présente dans la vie de l'école. Il s'agit de repenser les dépenses et les commandes en équipe et entre équipes, en incluant évidemment le personnel de l'accueil extrascolaire.

Cette organisation actuelle (oserions-nous dire cette non-organisation?) qui soutient l'acquisition individuelle de matériel

par les professionnel-le-s renforce l'idée de propriété privée plutôt que de bien public. Chaque enseignant-e, accueillant-e, qui acquiert son propre matériel le garde précieusement

(peur de la casse, des détériorations, de la perte...). Parfois jusqu'à la constitution de patrimoine où les plus ancien-ne-s ont des armoires remplies de fournitures, accumulées au fil du temps. Tandis que la-le nouvelle-nouveau doit se contenter de ce qu'elle-il trouve dans sa classe, dans l'école ou ailleurs, en se débrouillant. Et au moment où un-e enseignant-e prend sa retraite, la question de l'héritage se pose : qui reprendra « mon » armoire à papiers, « mon » matériel d'imprimerie, « mes » livres, « mes » jeux, « mes » fichiers...? Le système actuel transforme la classe en un lieu privatisé, possession d'un-e enseignant-e en particulier. Difficile pour les remplaçant-e-s, les collègues, les accueillant-e-s et les enfants de trouver leurs aises dans ces espaces où l'on a peur de toucher à des objets qui ne nous appartiennent pas et qui n'appartiennent, parfois, même pas à l'école.

Comme très souvent à l'école, les logiques budgétaires et gestionnaires ont pris le dessus, rendant la relation au matériel assez pourrie... Déconnectées de la réalité du travail à l'école, de la vie des classes et des enfants, elles ont supplanté l'aspect pédagogique. Ce qu'il manque ce n'est pas tant l'argent qu'une réflexion institutionnelle sur la manière de le dépenser. Et si on garantissait que chaque classe, dans chaque école dispose d'un matériel de base? Et si on faisait confiance aux équipes en leur confiant un budget au service des enfants, de la vie des classes et de l'école?

Le Groupe École des CEMÉA

« L'argent n'est rien en soi. Il est tout dès qu'il se transforme en une accumulation d'objets. »

Alice Zeniter,
L'art de perdre, 2017

« LA RÉALITÉ SE TROUVE FIGÉE AU TRAVERS DU MATÉRIEL AVANT MÊME QUE LA RENTRÉE N'AIT LIEU. CE FONCTIONNEMENT EMPÊCHE DE FAIRE DES CHOSSES DIFFÉRENTES, DE SE LAISSER PORTER PAR LES ENVIES, DE S'ÉLOIGNER DE CE QUI AVAIT ÉTÉ RÉFLÉCHI EN AMONT. OU DE SIMPLEMENT VIVRE AVEC SON GROUPE CLASSE! »

LE GROUPE ÉCOLE DES CEMÉA BELGES PROPOSE

- des formations continues pour enseignant-e-s,
- des formations à la demande,
- un festival du film d'Éducation à Bruxelles,
- un espace de réflexion et d'action autour de l'École ●●●

CONTACT :

ecole@cemea.be
04/253.08.40
www.cemea.be